

Compte-rendu du Conseil du DLST

Lundi 27 avril 2020

Ouverture de la séance du Conseil du DLST à 16 h 30 - Visioconférence

Collège A - Enseignant.e.s et enseignant.e.s-chercheur.se.s (9)

- **présent.e.s :** *Fabienne AGASSE, Julia DE SIGOYER, Christophe FURGET, Jean-Manuel GROUSSON, Anne MILET, Catherine PARENT-VIGOUROUX, Nicolas SZAFRAN, Gabrielle TICHTINSKY*
- **excusée :** *Odile GAROTTA*

Collège B - Personnels du DLST (3)

- **présent.e.s :** *Raphaël DUMONT, Laurence MARTELLE, Evelyne ZORZETTIG*

Collège C - Etudiants (5)

- **présente :** *Romane LAMERAND*
- **excusé :** *Tristan DYE*
- **absent.e.s :** *Ahmed M'SABOU, Xavier PRANDO, Céline RIGOLLET*

Membres extérieurs (4)

- **procurations :** *Nathalie BIENVENU à Catherine PARENT-VIGOUROUX, Joanna FOURNIE à Yves MARKOWICZ, Jean-Christophe LARBAUD à Christophe FURGET*
- **excusée :** *Anaïs BLANC*

Membre de droit (1)

- **présent :** *Yves MARKOWICZ, directeur du DLST*

Invités Permanents (19)

- **présent.e.s :** *Véronique BLANDIN, Denis BOUHINEAU, Jérôme DUPUY, Chantal FAYOLLE, Isabelle GAUTIER-LUNEAU, Thomas HINDRE, Olivier JACQUIN, Françoise JUNG, Frédérique NEAU, Armelle PHILIP, Sébastien SOULAN, Gérald ZEZZA*
- **excusées :** *Marie-Cécile DARRACQ, Frédérique SIMONOT*
- **absent.e.s :** *Erwan LANNEAU, Philippe MOREIRA, Annie PESENTI, Dominique SALETTI, Anne-Marie STRANO-THIBOUD*

ORDRE DU JOUR

- 1. Révision des MCCC 2019/2020**
- 2. Appel à projets d'investissement 2020**
- 3. Questions diverses**

1. Révision des MCCC 2019/2020

Yves Markowicz rappelle le contexte qui préside à cette révision exceptionnelle :

- lors de son allocution télévisée du 13 avril, le Président de la République a annoncé que les cours ne reprendraient pas dans les universités, et que la question des examens serait abordée dans les jours suivants (la Ministre a effectivement communiqué à ce sujet la semaine suivante) ;
- depuis la fermeture de l'UGA, l'équipe présidentielle, en lien avec les directeurs de composantes, a travaillé à la rédaction d'un Plan de Continuité Pédagogique (PCP), adopté par la CFVU du 14 avril ;
- le volet réglementaire du PCP concernait en particulier les examens de fin d'année (première session pour les enseignements du second semestre, seconde chance pour tous les enseignements) ;
- l'UGA a entre autres décidé
 - o que tous les examens à venir se dérouleraient obligatoirement avant la fin juin/début juillet, et à distance uniquement,
 - o avec un cadrage restrictif des modalités d'examen terminaux (Devoir Maison à condition qu'un délai de 24 h soit respecté entre mise en ligne du sujet et rendu des travaux des étudiants, Questionnaire en ligne en temps limité – via une plateforme pédagogique - ou Oral à distance),
 - o la possibilité de supprimer l'examen terminal (ET) en session 1 si des évaluations ont été effectuées dans le cadre du contrôle continu,
 - o et la possibilité de modifier les coefficients des différentes épreuves.

Tenus au courant des discussions au sein du Conseil des Directeurs de Composantes (et du refus de l'équipe présidentielle de donner plus de latitude aux équipes pédagogiques pour les nouvelles MCCC, ce qui aurait permis de coller au plus près des prestations pédagogiques des différentes UE...), les responsables d'UE ont renvoyé leurs propositions d'évolutions des MCCC entre le 15 et le 19 avril (seuls 3 responsables d'UE n'ont pas réagi, ce qui a amené Yves Markowicz à prendre la responsabilité de décider des modifications nécessaires). Yves Markowicz tient à saluer la formidable réactivité des responsables d'UE, qui s'inscrit dans la continuité de l'investissement exemplaire des enseignants du DLST dans la continuité pédagogique : qu'ils en soient tous chaleureusement remerciés !

Les MCCC modifiées pour les parcours de L1 et L2 ont été compilées, relues, vérifiées (sur le strict plan réglementaire) par le Pôle réglementation de la Direction des Etudes et de la Formation Initiale, et portées à la connaissance des membres du conseil afin d'être soumises au vote de ce soir (via une page Alfresco). Ces propositions seront soumises au vote de la CFVU jeudi 30 avril, et si les

MCCC modifiées sont adoptées, elles seront communiquées aux étudiants dans la foulée, ce qui permettra de commencer les examens dans un délai d'au moins 15 jours, c'est-à-dire à le 18 mai.

Yves Markowicz présente quelques tableaux récapitulant les modifications effectuées :

- en ce qui concerne la 1^{ère} session,
 - o plus de la moitié des 47 UE du S2 – 26 – ont renoncé à un ET, 4 ont opté pour un DM et 11 pour un questionnaire en ligne (par ailleurs, une UE n'a rien changé car l'ET avait été anticipé, et 5 n'avaient déjà pas d'ET),
 - o un bon tiers des 63 UE du S4 – 23 – a renoncé à l'ET, 10 ont opté pour un DM et 12 pour un questionnaire en ligne, et 2 ont été neutralisées car les enseignements n'ont pu se dérouler dans des conditions suffisantes pour prévoir une évaluation (par ailleurs, 1 UE a conservé ses modalités d'évaluation – oral – et 15 UE n'avaient déjà pas d'ET) ;
- en ce qui concerne la seconde chance,
 - o 14 des 27 UE du S1 ont remplacé l'écrit par un questionnaire en ligne (dont 3 avec la possibilité d'opter pour un oral si les effectifs concernés sont faibles), 10 ont préféré un DM (1 avec possibilité d'oral) et une pour un oral (2 UE n'ont pas changé leurs modalités d'évaluation),
 - o 19 des 47 UE du S2 ont remplacé l'écrit par un questionnaire en ligne (2 avec possibilité d'oral), 15 ont préféré un DM (3 avec possibilité d'oral) et 11 un oral (2 UE n'ont pas changé leurs modalités d'évaluation),
 - o 21 des 49 UE du S3 ont remplacé l'écrit par un DM (3 avec possibilité d'oral), 12 ont préféré un questionnaire en ligne (1 avec possibilité d'oral) et 12 un oral (4 UE n'ont pas changé leurs modalités d'évaluation),
 - o 18 des 63 UE ont remplacé l'écrit par un DM (3 avec possibilité d'oral), 16 ont préféré un questionnaire en ligne (2 avec possibilité d'oral) et 12 un oral, et une UE qui n'avait pas d'ET a opté pour un DM (12 UE n'ont pas changé leurs modalités d'évaluation, dont 8 pratiquaient déjà un oral, 2 ont renoncé à un ET en réaménageant les coefficients des différentes notes obtenues en première session, et 2 ont été neutralisées) ;
- 81 % des UE du S2 et 92 % des UE du S4 ont modifié les coefficients des différentes épreuves de première session (ce qui est logique eu égard aux profondes modifications des modalités d'évaluation), et pour la seconde chance, les modifications de coefficients ont concerné 8 % des UE du S1, 67 % de celles du S2, 38 % de celles du S3 et 74 % de celles du S4 ;
- eu égard à la situation (et aux risques de fraude dans le cadre d'épreuves à distance), de nombreuses UE qui avaient une règle du max (choix de la meilleure note entre moyenne de l'UE et note du seul ET) ont
 - o soit renoncé à la règle du max (62 % des UE du S2 et 56 % des UE du S4 en première session, respectivement 25, 43, 63 et 40 % des UE des S1 à 4 en seconde chance),
 - o soit opté pour une règle du max inversée, c'est-à-dire la conservation des seules notes de CC au cas où la note intégrant l'ET soit défavorable aux étudiants (en première session, 38 % des UE du S2 et 44 % des UE du S4 qui avaient déjà une règle du max, et pour la seconde chance, respectivement 25, 29, 17 et 25 % des UE des S1 à 4),
 - o soit, enfin, conservé – moyennant d'éventuelles modifications des coefficients – la règle existante ;
- a contrario, quelques UE (3 pour le S2, 4 pour le S3 et S4) ont adopté une règle du max, essentiellement un max inversé (2 pour le S2, les 3 du S3 et 3 pour le S4).

N.B. : comme on peut s'y attendre, des changements de modalité d'une telle ampleur engendreront un important travail pour les gestionnaires de scolarité... qui devront ensuite tout changer à nouveau en prévision de l'année universitaire 2020/2021. Yves Markowicz tient à les remercier d'avance pour

leur implication sur ce dossier, qui vient s'inscrire en complément de tout le travail qu'elles ont déjà fait pour soutenir enseignants et étudiants dans le cadre de la continuité pédagogique, depuis 6 semaines.

Yves Markowicz présente également les modifications des MCCC du DAEU B :

- en 1^{ère} session, chacune des matières proposées fera l'objet d'une évaluation terminale via l'organisation d'une ou plusieurs épreuves (DM et/ou questionnaire en ligne), avec règle du max systématique (l'ET prend la place de la moyenne pondérée) ;
- en 2^{ème} session, l'examen terminal est constitué d'un oral, sauf pour la biologie qui propose un questionnaire en ligne.

La question de la robustesse des examens en ligne est évoquée : les serveurs de l'UGA auront-ils la capacité d'accueillir plusieurs examens – donc des centaines, voire des milliers de connexions - en même temps ? comment procède-t-on avec les étudiants qui auront des difficultés d'accès aux plateformes pédagogiques au moment des examens ? Se posent également des questions concernant la conservation des DM (pour les copies, il y a un délai minimum d'un an), au format électronique ou au format papier, l'impression des copies si les enseignants souhaitent travailler sur des documents papiers (qui s'en charge ?), ou la conversion de documents jpeg en pdf (beaucoup d'étudiants composent sur papier, puis photographient leur travail et envoient des fichiers très lourds). Toutes ces questions (et d'autres) vont être transmises à la DGD Formation et/ou à la DAPI.

Mises aux voix, les MCCC révisées sont adoptées à l'unanimité (13 présents et 3 procurations).

Une dernière question concerne la gestion des EBS pour ces examens, là aussi, les services centraux vont être sollicités pour avoir des consignes plus précises que les quelques lignes écrites dans le Plan de Continuité Pédagogique.

2. Appel à projets d'investissement 2020

Afin de permettre les premières commandes de matériel (et leur réception) avant la rentrée de septembre, il est proposé au conseil de s'exprimer sur les propositions du Conseil pédagogique de la LST (responsables de mentions et équipe de direction du DLST), suite à l'appel à projet d'investissement lancé début mars. Yves Markowicz rappelle que, cette année, une somme de 91 583 est disponible pour ces investissements (dont une partie devrait être réservée pour le projet tiers-lieux, si tant est que, vu les circonstances, celui-ci puisse effectivement démarrer en 2020).

Cette année, les montants demandés par les 14 projets réceptionnés dépassaient de 40 % les moyens disponibles.

Un projet était hors investissement (proposition du Collège doctoral d'installer des écrans pour diffuser des films illustrant la recherche grenobloise, un projet qui mérite d'être discuté quant à la localisation de tels écrans (les halls ne sont probablement pas le meilleur choix, on peut penser à la petite salle de l'R ?). Il est par ailleurs proposé que trois autres projets ne soient pas financés, deux en raison d'un intérêt marginal par rapport aux autres projets (achats de tablettes pour les enseignants de chimie, lampe à hydrogène pour les TP de PHY432, des projets qui pourraient être financés via les financements dédiés aux centres de coût, ou – pour PHY432 – par les Relations internationales, puisque Boston University finance le séjour de ses étudiants ?), le dernier parce qu'il s'agit d'un projet qui pourrait être décalé dans le temps (projet de soufflerie pour les TP de MEC403, dont le financement pourrait être éventuellement envisagé d'ici la fin d'année, au vu des reliquats budgétaires disponibles).

Les 10 autres projets ont été classés en trois groupes en fonction de la priorité qui pourrait leur être donnée. Pour deux d'entre eux (achat de conductimètres pour les TP de chimie, renouvellement du

parc de microscopes pour les TP de biologie), il est proposé de ne prendre en charge qu'une partie de la demande (quitte à utiliser les crédits non dépensés par les centres de coût concernés – cette année, cela pourrait considérer des sommes importantes – pour compléter les financements et répondre intégralement aux demandes ?).

Si les finances avaient été par trop limitées, il aurait été envisagé de ne financer que les 4 projets classés A dans un premier temps (37 k€), mais vu la situation, il paraît possible de financer également les projets classés B (39,5 k€) et C (2,1 k€). Il faut également noter que 3 projets devraient être financés à 50 % par l'UFR PhITEM (dont un, pour les TP de radioactivité, sera également financé – pour sa partie fonctionnement – par le centre de coût correspondant), et un à 35 % par l'UFR de Chimie-Biologie. Au total, la proposition du Conseil pédagogique revient à consacrer 78,6 k€ aux 12 projets sélectionnés (auxquels s'ajouteront 34,6 k€ de co-financements).

Cependant, sachant que les dépenses sont, en ce moment, à l'arrêt (en particulier, pas de stages de terrain, d'examens à surveiller, de TP depuis deux mois, ...), le DLST pourrait se retrouver, à l'automne, avec des reliquats assez importants. C'est pourquoi Yves Markowicz propose de finalement financer l'intégralité des achats de conductimètres (chimie) et de microscopes (biologie), soit un total de 86,7 k€ (auxquels s'ajouteront normalement 26,6 k€ de cofinancements).

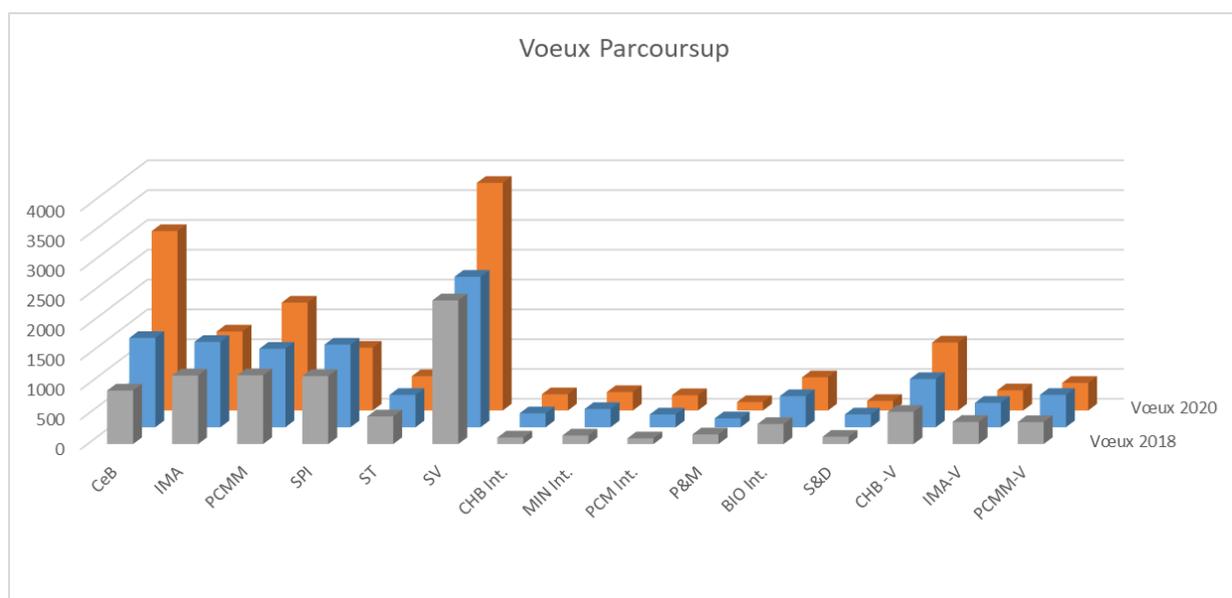
Cette dernière proposition est adoptée à l'unanimité (13 présents et 3 procurations).

3. Questions diverses

- o *Le point sur Parcoursup 2020*

Ce qui était pressenti est arrivé puisque le DLST enregistre 3000 vœux supplémentaires pour un total de 17305 vœux avec un taux de confirmation assez important (88% au 6 avril 2020).

Il faut rappeler que le gouvernement avait décidé de prolonger jusqu'au 6 avril la confirmation des vœux. Les équipes pédagogiques devront rendre les classements la semaine prochaine en vue de la phase d'admission datée au 19 mai 2020.



2018 = Gris 2019 = Bleu 2020 = Orange

Si on regarde les évolutions, on remarque que 2 parcours explosent : le parcours CeB et le parcours SV. C'est logique avec l'apparition des licences incluant l'option santé. Cette hausse est aussi dû probablement aux vœux de réorientation des PACES.

On observe également une hausse intéressante en PCMM mais des baisses en IMA et SPI. Le parcours ST est stable.

Dans les parcours sélectifs, il y a une hausse en BIO INT et surtout en CHB à Valence ce qui confirme la tendance observée pour CeB précédemment.

Parcoursup au 06/04/20

Parcours	Inscrits 2020	Confirmés 2020	Confirmés 2019	Inscrits 2019	Parcours	Inscrits 2020	Confirmés 2020	Confirmés 2019	Inscrits 2019
CeB	3 398 (+ 100 %)	3009 (+ 101 %)	1 498	1 703	CHB Int.	391 (- 19 %)	272 (+ 16 %)	234	483
IMA	1 460 (- 8 %)	1 325 (- 8 %)	1 433	1 586	MIN Int.	465 (- 18 %)	310 (+ 1 %)	307	570
PCMM	1 983 (+ 38 %)	1 810 (+ 37 %)	1 318	1 438	PCM Int.	370 (+ 9 %)	257 (+ 20 %)	214	338
SPI	1 198 (- 28 %)	1 053 (- 24 %)	1 386	1 660	P&M	178 (- 14 %)	141 (- 6 %)	150	207
ST	650 (+ 1 %)	576 (+ 6 %)	543	643	BIO Int.	804 (- 13 %)	557 (+ 7 %)	522	919
SV	4 046 (+ 46 %)	3 817 (+ 51 %)	2 524	2 768	S&D	195 (- 39 %)	161 (- 25 %)	215	319
Total DLST	12 735 (+ 29 %)	11 590 (+ 33 %)	8 702	9 798	Total DLST	2 403 (- 15 %)	1 698 (+ 3 %)	1 642	2 836

Parcours	Inscrits 2020	Confirmés 2020	Confirmés 2019	Inscrits 2019
CHB Valence	1 272 (+ 41 %)	1 140 (+ 41 %)	810	903
IMA Valence	372 (- 24 %)	338 (- 18 %)	410	490
PCMM Valence	523 (- 14 %)	464 (- 15 %)	544	605
Total DSDA	2 167 (+ 8 %)	1 942 (+ 10 %)	1 764	1 998

En CeB, les nombres de vœux et de candidatures confirmées ont doublé. En PCMM, on constate une hausse de 1/3 et près de 50% d'augmentation dans le parcours SV.

Dans les parcours sélectifs, la situation est plus stable malgré le fait que le nombre de vœux a globalement baissé mais le bilan est compensé par un taux de confirmation plus élevé. CHB Int, PCM Int et BIO Int sont les parcours le plus en augmentation. Il faut noter néanmoins une baisse non négligeable en Science & Design (-25% de vœux confirmés).

A Valence, CHB explose avec 40% d'augmentation alors que les autres parcours IMA et PCMM subissent une baisse importante des candidatures sans avoir d'explications à apporter.

Candidatures par type de baccalauréat

Parcours	Capacité d'accueil	Vœux 2020	Bacs S	Bacs ES/L	Bacs ST	Bacs pro	Autres	Parcours	Capacité d'accueil	Vœux 2020	Bacs S	Bacs ES/L	Bacs ST	Bacs pro	Autres
CeB	160	3 009	88 %	1 %	5 %	1 %	4 %	CHB Int.	32	272	93 %		1 %		6 %
IMA	225	1 325	84 %	3 %	7 %	1 %	5 %	MIN Int.	32	310	88 %	2 %	3 %	1 %	6 %
PCMM	150	1 810	93 %	1 %	3 %	1 %	3 %	PCM Int.	32	257	95 %		1 %	0 %	4 %
SPI	100	1 053	85 %	1 %	8 %	1 %	5 %	P&M	32	141	89 %	6 %	4 %		1 %
ST	55	576	92 %	3 %	3 %	1 %	2 %	BIO Int.	32	557	94 %	0 %	2 %		3 %
SV	280	3 817	90 %	2 %	4 %	1 %	2 %	S&D	10	161	89 %	1 %	4 %	1 %	4 %
TOTAL	1 060	11 590	89 %	2 %	5 %	1 %	3 %	TOTAL	170	1 698	92 %	1 %	2 %	0 %	4 %

Parcours	Capacité d'accueil	Vœux 2020	Bacs S	Bacs ES/L	Bacs ST	Bacs pro	Autres
CHB Valence	85	1 140	87 %	2 %	8 %	1 %	3 %
IMA Valence	65	338	84 %	5 %	5 %	4 %	2 %
PCMM Valence	55	464	90 %	1 %	6 %	1 %	1 %
Total DSDA	205	1 940	87 %	2 %	7 %	1 %	2 %

Il faut rappeler que les étudiants sont toujours informés que tout est organisé pour les bacheliers S et que les autres diplômés auront des difficultés pour réussir au DLST.

La colonne « Autres » représente des bacs étrangers mais il s'agit d'étudiants qui ont commencé leur cursus en France et donc qui sont autorisés à s'inscrire avec Parcoursup

Le pourcentage de bacheliers S dans les vœux confirmés varie de 84% (IMA) à 93% (PCMM). On remarque également un taux de 1% de bacheliers professionnels dans toutes les licences. Les bacheliers ST sont plus demandeurs sur les parcours IMA et SPI comme d'habitude.

Sur les parcours sélectifs, il y a bien sûr un peu plus de bacheliers S même si en MIN Int, des bacheliers ST ont postulé et Yves Markowicz souligne que ces étudiants ne seront pas sélectionnés dès la lecture de l'intitulé de leur baccalauréat. En S&D, il y a également des bacs ST mais avec une option infographie.

A Valence, on constate un peu moins de bacheliers S qu'à Grenoble sur les parcours équivalents (de 84% à 90%) et un peu plus de bacheliers technologies ce qui est la problématique classique du DSDA car ils sont dans un département avec une vocation territoriale forte et les étudiants ne peuvent pas venir étudier à Grenoble.

o *Autres points*

Yves Markowicz a déjà demandé aux enseignants de faire un retour sur les règlements d'études et MCCC 2020/2021 avant le 17 avril 2020. Pour l'instant, peu de changements sont demandés.

Au niveau Central, il n'y a pas encore eu d'annonce pour l'an prochain. Ils sont actuellement au travail sur la révision des MCCC et sur l'accréditation car le ministère n'a accordé qu'un seul mois de délai supplémentaire.

Au sujet de l'accréditation et de la réduction de la licence à 1600 heures, Julia de Sigoyer alarme le conseil car il sera difficile de réduire de 100 heures les enseignements tout en gardant la même qualité. Pour s'adapter à cette nouvelle maquette, Yves Markowicz a proposé d'enlever 100 heures avec les UE transversales et l'anglais.

Les groupes de travail ont proposé que les enseignements PEP et anglais soient en distanciel et auto-gérés. Cela permettrait de réduire de 100 heures les enseignements. Yves Markowicz fait remarquer qu'à l'aune de la crise sanitaire actuelle, il est encore plus convaincu qu'auparavant de la nécessité des enseignements en présentiel. Une remarque soutenue par plusieurs membres du conseil. Julia de Sigoyer évoque que pour une heure d'enseignement en distanciel, cela nécessite une heure de question en plus des étudiants. Yves Markowicz rajoute qu'en distanciel, on perd le contact avec les étudiants. On les voit plus, on ne sait pas ce qu'ils pensent et on n'a plus de retour. De plus, cette situation va augmenter le nombre d'étudiant en décrochage scolaire. Enfin, Gabrielle Tichtinsky explique que les réorientés de PACES justifient souvent ce choix par la difficulté de suivre des enseignements en distanciel. Il faudra faire valoir ces arguments pour obtenir des vraies heures avec des étudiants en face des professeurs.

- *Prochains conseils* : 8 juin (sauf si besoin d'organiser une séance courant mai) et 6 juillet

La séance est levée à 18h05